

**CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION
A L'ENSEIGNEMENT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX**



RAPPORT

sur la

**Session de formation à l'Education aux droits de l'homme
et à l'Examen périodique universel (EPU)**

Ouagadougou, du 21 au 23 novembre 2009

Lieu : Direction de la recherche, des innovations en éducation non formelle
et en alphabétisation (DRINA), Ouagadougou

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	2
II. OBJECTIFS DE LA SESSION	2
III. PROGRAMME	2-3
IV. THEMES ABORDES	3
V. ATELIERS PEDAGOGIQUES	3
VI. MATERIEL ECRIT	4
VII. ENCADREMENT PEDAGOGIQUE	4
VIII. PROFIL DES PARTICIPANTS	4-5
IX. SOUTIEN FINANCIER	5
X. APPRECIATION GENERALE	5
XI. SUIVI	6
XII. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	6
XIII. REMERCIEMENTS	6

I. INTRODUCTION

Depuis 1988, le CIFEDHOP organise en Afrique des sessions régionales et nationales de formation à l'éducation aux droits de l'Homme pour les enseignants des écoles primaires, secondaires et professionnelles ainsi que pour les représentants d'ONG (syndicats d'enseignants, militants des droits de l'Homme) travaillant dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'Homme. Les neuf sessions précédentes de formation ont eu lieu en Guinée-Conakry, au Togo, au Niger, au Bénin, au Mali, au Maroc et au Burkina Faso 1.

Compte tenu des besoins du Burkina Faso dans le domaine de la formation de formateurs, le CIFEDHOP a répondu favorablement à la demande de ses partenaires locaux (Ministère de la promotion des droits humains, EIP et MBDHP) pour l'organisation d'une session de formation à l'attention des enseignants et éducateurs de l'éducation formelle et non formelle de 16 régions du Burkina Faso 2.

II. OBJECTIFS DE LA SESSION

Les objectifs de la session visaient à:

- former les enseignants et les éducateurs aux différentes procédures onusiennes, dont l'EPU ;
- identifier les difficultés spécifiques rencontrées dans les activités d'éducation aux droits fondamentaux ;
- élaborer en commun des stratégies pédagogiques pour répondre à ces difficultés ;
- approfondir certaines connaissances et pratiques particulièrement pertinentes dans ce contexte ;
- clarifier les concepts et les termes juridiques en contrôlant leur bonne compréhension ;
- offrir à chaque participant les textes de référence essentiels pour leur permettre de développer ultérieurement des activités de promotion des droits de l'homme ;
- offrir à chaque participant les textes issus des différentes procédures relatives aux droits de l'homme et concernant leur pays ;
- de manière générale, soutenir le développement de l'éducation aux droits de l'Homme dans l'éducation formelle et non formelle.

III. PROGRAMME

Le programme a comporté 21 heures de cours et d'ateliers pédagogiques. Les travaux de la session de formation ont eu lieu à la DRINA.

1 Voir : Rapports sur les sessions régionales et nationales de formation, Cifedhop, 1988, 1990, 1995, 1997, 2001, 2004, 2005, 2008 et 2009.

2 Kadiago, Bazèga, Nahouri, Oudalan, Sanguié, Soum, Yagha, Mouhoun, Passoré, Banwa, Zoundwéogo, Boulgou, Bougouriba, Yatenga, Houet et Kouritenga.

Inauguration

Ont prononcé des allocutions de bienvenue lors de l'inauguration :

- Mme Salimata SAWADOGO, Ministre de la promotion des droits humains ;
- M. Chrysogone ZOUGMORE, Président, MBDHP ;
- M. Paul OUEDRAGO, Secrétaire général, EIP-Burkina ;
- M. Yves LADOR, Consultant auprès du CIFEHDOP.

Les médias étaient présents et ont rendu compte à la radio et à la télévision nationales des travaux de la session.

IV. THEMES ABORDES

Le Conseil des droits de l'homme et l'Examen périodique universel (EPU).

M. Karfou Gnagnou a présenté l'historique du Conseil des droits de l'homme et de l'EPU, notamment le corpus juridique de référence - DUDH, traités auxquels est partie l'Etat examiné, droit international humanitaire et procédures extra-conventionnelles des Nations Unies - ainsi que la procédure suivie pour examiner la pratique de chaque Etat (rapport, remarques des autres Etats, rapport de la troïka et engagements pris à l'issue de ces différentes étapes).

L'éducation aux droits de l'Homme (EDH)

M. Yves Lador a présenté la thématique de l'éducation aux droits de l'homme. Il a souligné que l'EDH est présente dans de nombreux traités relatifs aux droits de l'homme. Il en a présenté le contenu, à savoir qu'elle revêt un double aspect : droits de l'homme dans l'éducation et droits de l'homme par l'éducation.

A la suite de ces deux exposés, des échanges fort enrichissants ont permis aux participants de mieux appréhender le Conseil des droits de l'homme, l'EPU, les instruments internationaux ratifiés par le Burkina Faso et le suivi de l'EPU.

V. ATELIERS PEDAGOGIQUES

5.1.Première journée : les participants ont été répartis en groupe pour analyser les recommandations de l'EPU qui ont été acceptées par le Burkina Faso. Ces échanges leur ont permis de se faire une idée claire de ce qui sous-tend le respect ou le non-respect des conventions ratifiées par l'Etat.

5.2. Deuxième journée : les participants ont analysé les recommandations refusées par le Burkina Faso ainsi que les arguments évoqués pour les rejeter. A la plénière, les synthèses présentées par les 3 groupes de travail ont souligné que les recommandations rejetées concernent les violations des droits de l'homme dans le pays, notamment, l'impunité, le manque de transparence et la mauvaise gouvernance.

5.3.Troisième journée : les participants ont échangé autour des moyens pédagogiques à inventorier pour rendre effective l'éducation aux droits humains. S'inspirant d'exemples d'ONG, et plus particulièrement ceux de l'EIP-Internationale et de l'EIP-Guinée, l'animateur, M. Paul

Ouedraogo, a énuméré des moyens pédagogiques adaptés aux milieux éducatifs (présscolaire, primaire, secondaire, supérieur, écoles professionnelles et centres d'éducation non formelle) et aux réalités du Burkina Faso. Pour les six niveaux d'enseignement, les participants ont cité différents moyens pédagogiques adaptés au contexte tels que, les bandes dessinées, les causeries-débats, les sketches, les conférences, les lectures, les exposés-débats, les récitals, les ciné-débats, les recherches sur internet, la traduction dans les langues nationales des textes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme.

VI. MATERIEL ECRIT

Le CIFEDHOP a élaboré un document comprenant le rapport du Burkina Faso et du groupe de travail sur l'EPU ; une étude faite sur le bilan et les perspectives de la pratique en matière d'EDH et le projet de Déclaration sur l'EDH en discussion devant le Conseil des droits de l'homme.

VII. ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Durant les trois jours, 3 animateurs de l'équipe pédagogique du CIFEDHOP, anciens participants aux sessions de formation du CIFEDHOP, ont animé les ateliers pédagogiques.

VIII. PROFIL DES PARTICIPANTS

18 enseignants et éducateurs en provenance de 16 provinces du Burkina Faso ont participé à la session. Ils ont été sélectionnés par la section EIP- Burkina Faso et le MBDHP.



Critères de sélection des boursiers

Les critères de sélection des boursiers ont été :

- a) leurs qualifications et compétences évaluées sur la base de leur dossier de candidature ;
- b) leur potentialité à promouvoir l'éducation relative aux droits de l'Homme dans leur milieu ;
- c) la modicité de leurs moyens ;
- d) leur engagement dans une ONG.

IX. SOUTIEN FINANCIER

Ont contribué aux frais de préparation, d'organisation, d'administration, de secrétariat et de documentation de la session :

- la DDC ;
- la DRINA ;
- la section de l'EIP –Burkina ;
- le MBDHP.

X. APPRECIATION GENERALE DE LA SESSION

10.1. Assiduité des participants

La participation et l'assiduité des participants ont été satisfaisantes. L'encadrement pédagogique de la session a été très apprécié et a contribué à sa réussite.

10.2. Satisfaction des participants

Les participants ont exprimé leur grande satisfaction concernant :

- les cours ;
- les approches pédagogiques d'enseignement et de transmission du droit ;
- les travaux en groupe ;
- le dynamisme des intervenants et des animateurs ;
- la qualité et la quantité d'informations pertinentes et utiles qui leur ont été apportées.

Leurs appréciations formulées lors de la séance de bilan peuvent être résumées comme suit:

- contenus : d'une manière générale, les thèmes développés dans les échanges furent très pertinents ;
- durée : la durée de la session a été jugée bonne ;
- participation : la méthode utilisée par les facilitateurs a favorisé une participation active des séminaristes ;
- méthodologie : l'approche utilisée a permis d'assimiler le contenu de la session ;
- logistique : les participants ont été satisfaits de l'infrastructure proposée.

Tous les participants ont donc reçu un "Certificat de participation".

XI. SUIVI

Effets démultiplicateurs

Les effets démultiplicateurs de cette session d'évaluation permettront aux participants de développer de nouveaux projets liés à la promotion de l'éducation aux droits de l'Homme. Le suivi des activités sera mis en ligne sur le site Internet du CIFEDHOP.

XII. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Au terme de cette Session riche par ses contenus, par ses approches pédagogiques participatives et par les résultats positifs qui en ont découlé, le CIFEDHOP envisage :

- de poursuivre l'organisation de sessions nationales de base en Afrique, de manière à favoriser la démultiplication des interventions éducatives sur le terrain et d'en favoriser l'introduction dans le curriculum et dans les activités d'éducation non formelle ;
- de poursuivre l'organisation de sessions d'évaluation, compte tenu de l'utilité et de la pertinence de cette démarche.

XIII. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier la DDC pour son soutien financier, la DRINA, les ONG EIP et MBDHP, les intervenants et les participants pour la qualité de leurs contributions et pour la somme de travail qu'ils ont bien voulu consacrer avant et pendant la session.

Monique PRINDEZIS

Directrice

Genève, le 15 février 2010